

## PLAN DE COURS-CADRE

### SVS 2108 Laboratoire d'intervention

<b>Cours obligatoire ou à option</b>	Obligatoire
<b>Nombre de crédits</b>	3
<b>Moment dans le programme où le cours est offert</b>	An 2 automne
<b>Cours préalables</b>	SVS 1107 SVS 1510 SVS 1575 SVS 1577 SVS 1578
<b>Cours concomitants</b>	SVS 2107
<b>Ce cours est offert dans d'autres programmes</b>	---
<b>Nombre de places maximum</b>	Environ 20 par section
<b>Exemption possible, en plus des personnes étudiantes bénéficiant de la passerelle DEC-BAC?</b>	Les critères d'admissibilité et la procédure à suivre pour faire une demande de reconnaissance des acquis expérientiels (RAE) sont décrits dans le <i>Manuel de stage 2e année du Baccalauréat</i> , qui est disponible sur le site Web de l'École de travail social. Les personnes recevant une exemption pour le SVS 2107 sont automatiquement exempté du sigle SVS 2108

<b>Descripteur</b>
Cours qui relie l'expérience du stage de 2 <sup>ème</sup> année (SVS 2107) aux apprentissages académiques. À partir du stage et de sa connaissance du milieu, l'étudiantE analyse ses expériences de stage et ses observations en lien avec des thèmes présentés par la personne enseignante.
<b>Présentation globale (contexte et orientation du cours)</b>
<p>Le cours SVS 2108 Laboratoire d'intervention a lieu pendant 3 heures chaque semaine. Il constitue un espace d'accompagnement à l'expérience du stage 2 (SVS 2107). Par conséquent, le Laboratoire prévoit des espaces de rétroaction, de partage et de réflexion en lien avec les observations, analyses et expériences vécues en stage. Il est fortement recommandé que les étudiantEs tiennent un journal de bord dans lequel iels notent régulièrement les éléments marquants de leur expérience de stage.</p> <p>En plus de ces retours réflexifs, différentes tâches spécifiques – liées aux objectifs des cours SVS 2107 et SVS 2108 – seront confiées aux étudiant·e·s. Pour les réaliser, ceux-ci devront mobiliser :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Leur vécu en stage (participation à des activités, observations, interactions dans le milieu);</li><li>• Des données empiriques (recension des écrits, analyses statistiques, etc.);</li><li>• Les connaissances théoriques et méthodologiques acquises en première année du baccalauréat.</li></ul> <p>Certains travaux porteront sur la connaissance du quartier, des populations et des ressources communautaires locales; d'autres seront centrés sur l'analyse du milieu de stage, sur la connaissance de soi, ainsi que sur des réflexions concernant les valeurs, les habiletés relationnelles et la posture professionnelle à développer dans l'intervention (avec les intervenant·e·s, les personnes usagères, les milieux, etc.).</p>

<p>Enfin, certaines activités du Laboratoire seront orientées vers la préparation au stage de troisième année : analyse de situations issues du terrain, identification et expérimentation de certains outils méthodologiques (diagnostic, plan d'action, évaluation), exercices de développement du savoir-être et savoir-dire (posture, écoute, ajustement aux interlocuteurs) à partir de mises en situation.</p>
<p><b>Objectif général</b></p> <p>Offrir aux étudiant·e·s un espace de réflexion et d'analyse de leur expérience de stage et de leurs expériences professionnelles, leur permettant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• D'intégrer les notions théoriques et éthiques en travail social acquises en première année;</li> <li>• De faire des liens concrets avec la pratique;</li> <li>• De partager, dans un climat d'entraide, les défis, questionnements et apprentissages issus du terrain.</li> </ul>
<p><b>Objectifs spécifiques</b></p> <p><b>À la fin du cours, l'étudiant·e sera en mesure de :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Analyser les caractéristiques, les approches et le contexte d'intervention du milieu de stage ainsi que les enjeux vécus et les forces des personnes usagères (stage dans un organisme communautaire);</li> <li>• Analyser les dynamiques sociales, les approches d'intervention et le contexte politique et territorial du quartier, en portant attention aux enjeux vécus par la population, aux ressources du milieu et aux espaces de concertation en place (stage en développement des communautés);</li> <li>• Développer une compréhension critique des réalités vécues par les personnes accompagnées, en reconnaissant leurs expériences, savoirs, forces et ressources;</li> <li>• Mobiliser une posture réflexive sur son rôle, ses valeurs et son identité professionnelle en tant que futur·e travailleur·euse social·e;</li> <li>• Établir des liens entre les savoirs théoriques, les observations de terrain et les apprentissages tirés de l'expérience de stage;</li> <li>• Participer activement à un processus collectif d'analyse, de partage et de préparation à la poursuite de la formation pratique.</li> </ul>
<p><b>Tâches et responsabilités de chaque enseignantE responsable d'une section du cours SVS 2108 par rapport au stage SVS 2107</b></p>
<p><b>Chaque enseignantE responsable d'une section du SVS 2108 Laboratoire d'intervention a pour responsabilité :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• De répondre aux questions ponctuelles des stagiaires en lien avec : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ L'élaboration des protocoles d'entente de stage ;</li> <li>○ De répondre aux demandes diverses pouvant se régler facilement (à titre d'exemple : demande de modification de l'horaire de stage initialement prévu au <i>Protocole d'entente de stage</i>);</li> </ul> </li> <li>• De recueillir et d'approuver les protocoles d'entente de stage complétés pour les stagiaires en stage dans un organisme ;</li> <li>• D'aviser, dès qu'elle en est informée, la personne coordonnatrice de stage si des difficultés sérieuses (pouvant compromettre la poursuite ou la réussite du stage) se présentent durant le stage. La personne coordonnatrice évaluera alors la situation et assurera les suivis nécessaires ;</li> <li>• De transmettre les protocoles d'entente de stage des étudiantes de son groupe à la coordonnatrice des stages désignée (selon les modalités prévues par l'École) si l'enseignant.e est responsable d'un groupe de stagiaires en organisme ;</li> <li>• D'assurer le suivi des activités de stage et de réaliser l'évaluation du stage pour un stage en développement des communautés.</li> </ul>

<p><b>La personne enseignant le stage en développement des communautés a également pour responsabilité :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La supervision pédagogique réflexive;</li> <li>• Guider les étudiant.es dans l'analyse critique de leur expérience de stage (situations rencontrées, posture professionnelle, dimensions éthiques);</li> <li>• Soutenir le développement des habiletés d'observation, de positionnement et d'analyse en contexte d'intervention;</li> <li>• Orienter la personne étudiante en cas de doute sur les limites de sa participation dans le milieu;</li> <li>• Jouer un rôle de liaison entre l'École et le contexte de réalisation du stage;</li> <li>• Collaborer et appuyer, au besoin, la coordonnatrice des stages si des ajustements ou suivis sont nécessaires.</li> </ul>
<p><b>Thèmes à couvrir</b></p> <p>Analyse de milieux; survol des contextes organisationnels et normatifs (lois, réglementations, organisation du milieu, etc.) influençant les milieux de stage; réflexion sur les processus et modalités d'intervention; enjeux éthiques; connaissance de soi et développement professionnel (rôle, valeurs, habiletés, attitudes, compétences réflexives).</p>
<p><b>Approches d'intervention</b></p> <p>---</p>
<p><b>Cadres d'analyse</b></p> <p>Ancré dans les valeurs du travail social, critique.</p>
<p><b>Méthodes pédagogiques suggérées</b></p> <p>Discussions structurées en petits groupes, travaux et exercices dirigés, retours structurés sur l'expérience de stage, autres stratégies s'inspirant de l'apprentissage par problème, cours magistraux.</p>
<p><b>Démarches évaluatives suggérées</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Exercices courts associés à la participation au cours.</li> <li>• Tenue d'un journal de bord.</li> <li>• Divers travaux, tels que : <ol style="list-style-type: none"> <li>1) Des réflexions/activités sur ses apprentissages/questionnements et défis associés à l'expérience de stage par la tenue d'un journal de bord et par des retours structurés sur des extraits de ce journal ;</li> <li>2) L'analyse du milieu de stage (organisme, communauté territoriale ou d'emploi) ;</li> <li>3) Le portrait de quartier sous forme de vidéo à partir d'une grille d'analyse ;</li> <li>4) Le bilan de l'expérience.</li> </ol> </li> </ul>
<p><b>Type de notation:</b> Littérale</p>
<p><b>Remarques particulières</b></p> <p>1. Les sigles <i>SVS 2107 Stage Implication et analyse</i> et <i>SVS 2108 Laboratoire d'intervention</i> sont concomitants et intrinsèquement liés. Un échec à l'un ou l'autre requiert la reprise des deux.</p> <p>2. Si un stage a été assigné dans un organisme communautaire ou une organisation publique, l'étudiantE doit compléter le document <i>Protocole d'entente de stage SVS 2107</i> avec son ou sa répondantE dans le milieu de stage afin de préciser les tâches qu'il ou qu'elle aura à accomplir, son horaire, ses objectifs de stage, etc. L'étudiantE doit faire approuver son protocole d'entente par l'enseignantE responsable du cours <i>SVS 2108 Laboratoire d'intervention</i> à la date prévue au plan de cours. Une fois que ce protocole a été approuvé, l'étudiantE en remet une copie à son ou sa répondantE.</p>

3. La signature d'un engagement à la confidentialité est obligatoire. Les procédures pour le recueil des engagements à la confidentialité seront déterminées prochainement et seront ajoutées à la prochaine version de ce plan cadre.

<b>Formation externe obligatoire</b>
---
<b>InvitéEs incontournables</b>
---

<b>ProfesseurE responsable du plan cadre</b>	Elisabeth Greissler
<b>ProfesseurE associéE</b>	André-Anne Parent
<b>Plan cadre élaboré et modifié par</b>	Annie Pullen Sansfaçon, Sonia Gauthier, Nicole Makridis, Guylaine Racine, Elisabeth Greissler, André-Anne Parent, Anne Lamontagne, Karine Bordeleau et Pier-Luc Chouinard
<b>Date de la dernière modification du plan cadre</b>	2 mars 2026